

Réunion du Conseil Municipal du 5 mai 2022

Le cinq du mois de mai deux mil vingt-deux à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son maire, Christophe GUILLARME, celui-ci certifie que la convocation des membres en exercice était de 15.

Membres présents : GUILLARME Christophe, Maire, PALMIER Mireille, MARTINON Fabien, BLANCHARD Nathalie, PONCET Edouard, adjoints, BORDET Gérard, DUBOIS Dominique, FAJWISIEWICZ Olivier, ETAIX Fabienne, BEFORT David, SESSIECQ Philippe, GERARD Christophe

Absents excusés : Joëlle BAYARD donne pouvoir à Nathalie BLANCHARD, Michelle CHIRAT donne pouvoir à Fabien MARTINON, Lorène GRANGE

Secrétaire de séance : Dominique DUBOIS

Lecture est faite du procès-verbal de la dernière réunion.

Le compte rendu est approuvé.

TIRAGE AU SORT JURES D'ASSISES POUR 2023

Tirage au sort de 3 personnes désignées parmi les électeurs de la commune en vue de l'établissement de la liste annuelle départementale pour l'année 2023.

REFECTION ECLAIRAGE PUBLIC RD 1082 – Délibération 2205001

Monsieur le Maire propose de valider le devis du SIEL pour le passage en ampoules LED au lieu-dit « Les terres basses » sur la RD 1082. La participation de la commune d'après le devis transmis par le SIEL s'élève à 6 599.29 €.

Afin de réaliser des économies supplémentaires sur la facture annuelle d'éclairage public qui a augmenté significativement, le conseil municipal décide d'éteindre ces luminaires de 23 heures à 5 heures.

Décision du conseil municipal :

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

MISE EN PLACE DE LA NOMENCLATURE M57 – Délibération 2205002

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de mettre en place la nomenclature comptable M57 au 1^{er} janvier 2023. Les règles budgétaires sont assouplies par rapport à la M14 puisqu'elles facilitent les mouvements de crédit de chapitre à chapitre dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles.

La M57 s'appliquera sur les budgets suivants :

- Budget principal commune
- Budget Commerces
- Budget Cimetière
- Budget CCAS

Décision du conseil municipal :

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

DEMANDE DE SUBVENTION REGION AU TITRE DU « CONTRAT REGION » POUR LA CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE SENIORS – Délibération 2205003

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de demander le soutien financier de la Région pour le projet de construction de la résidence séniors. L'estimation des dépenses est la suivante :

- Honoraires (AMO et maîtrise d'œuvre) : 527 964.13 € HT
- Acquisition foncière, travaux, équipement : 3 681 150 € HT

Total : 4 209 114.13 € HT

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'approuver le projet de construction de la résidence séniors pour un montant de 4 209 114.13 € HT et l'autoriser à solliciter une subvention dans le cadre du « Contrat Région ».

Décision du conseil municipal :

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT POUR LA CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE SENIORS – Délibération 2205004

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de demander le soutien financier du Département pour le projet de construction de la résidence séniors (parties communes et espaces verts).

Décision du conseil municipal :

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

CONTRAT D'APPRENTISSAGE ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE – Délibération 2205005

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de recourir à nouveau au contrat d'apprentissage accompagnant éducatif petite enfance pour le temps de classe, garderie et cantine pour l'année scolaire 2022-2023.

Décision du conseil municipal :

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

NOM DE RUE LOTISSEMENT LA GRANDE GRANGE – Délibération 2205006

Suite au dépôt du permis d'aménager au lieu-dit « La Grande Grange », Monsieur le Maire propose la dénomination suivante de la voie d'accès aux parcelles :

- Allée des coquelicots

Décision du conseil municipal :

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

QUESTIONS DIVERSES :

- **Employés techniques** : Louison PATORET a signé un CDI à Cléppé, il ne fait plus partie de notre personnel depuis le 15 avril. Deux jeunes en CDD seconderont Franck CHARRIER cet été pour le désherbage pendant 6 semaines au total, à raison de 15 heures par semaine.

- **Rue du Pommier** : courriers reçus de quatre riverains pour le projet de lotissement « BAKAR IMMO » : Un courrier de réponse, préparé avec l'aide de notre service juridique, leur a été envoyé.
- **Résidence séniors** :
Fabien MARTINON : lundi 9 mai, les architectes présenteront les plans modifiés suite aux remarques de la commission. Cette dernière a rencontré à 2 reprises l'Association Familles Rurales concernant le projet de la micro-crèche.
Plusieurs personnes intéressées par les surfaces commerciales à louer.
- **Officiers d'état civil pour les mariages à venir** :
2 juillet : Nathalie BLANCHARD et Edouard PONCET
12 août : Olivier FAJWSIEWICZ
- **Election Présidentielle** : Monsieur le Maire remercie l'assemblée pour la tenue des urnes et le dépouillement.
- **CMJ** :
Chasse aux œufs : Mireille PALMIER et David BEFORT font un point sur la chasse aux œufs du lundi de Pâques. 50 enfants inscrits. Matinée bien appréciée.
11 juin : Rencontre INTER-CMJ (5 CMJ) à Poncins : accueil des familles Ukrainiennes avec une Kermesse.
Commémoration : 8 mai à 11 heures avec la participation des enfants du CMJ
- **Fleurissement** : Nathalie BLANCHARD fait un retour sur la remise des prix « Fleurir la Loire » le 15 avril à Balbigny – label 1 fleur conservé
- **Cours informatiques** : Nathalie BLANCHARD a préparé les plannings avec Baptiste PLOTON. 16 personnes se sont inscrites en mai (les cours sont complets).
D'autres ateliers seront proposés en juin
- **Intermarché- Bricomarché** : Réalisation prochaine du marquage au sol des passages piétons rue du champ de course et RD 1082
- **MJC** : Fabien MARTINON rappelle la réunion du vendredi 6 mai pour le devenir de la MJC. 2 personnes seront présentes à la suite des publications Illiwap
- **Comité des fêtes** : Fabien MARTINON informe que seulement 52 doublettes ont participé au concours de belote du 24 avril (peu de bénéfice). Il précise que la publication Illiwap sur le concours n'a pas été faite car l'affiche n'a pas été transmise.

TOUR DE TABLE :

- David BEFORT demande s'il est possible de déposer 4 bancs et 2 tables dans le local des boules pour la fête du quartier « Les grands prés » le samedi 4 juin.
- Fabienne ETAIX souhaite une réunion de la commission « résidence sénior » afin que les élus qui n'ont pas pu assister aux rencontres avec les architectes puissent suivre l'évolution du projet.
- Gérard BORDET : Fête du vélo le 15 mai à Feurs organisée par le Vélo club de Feurs – Réunion du SIEMLY (compte-rendu au prochain conseil).
- Christophe GERARD : cambriolages en hausse.
- Nathalie BLANCHARD : bouche passage à niveau réparée.
- Dominique DUBOIS : aire de jeux → prévoir plus d'ombrage pour les enfants, arbres à ajouter.
- Olivier FAJWSIEWICZ : le Tennis de table organise une journée féminine le 11 juin. Les bénéfices seront remis à l'association Ruban Rose.
Brocante le 11 septembre.
Fibre : arrachage de câble route de Cottance. Déclaration à faire via le site THD.

- Philippe SESSIECQ : Barbara la maraîchère bio sera désormais présente au marché seulement tous les 15 jours pour faire face à sa charge de travail sur son exploitation.
- Produits artisanaux : Patricia NAULIN souhaite proposer ses produits au marché.
- Edouard PONCET : voirie → Les fossés doivent être curés par l'entreprise NAULIN dans les prochains jours. Franck CHARRIER a fauché certains fossés. L'enrobé sera réalisé début juin.
- Christophe GUILLARME : Proposition d'itinéraire VELOIRE.
- Commémoration : 8 mai à 11 heures. Vin d'honneur au bar La Démarrante.
- Fabien MARTINON : Monsieur ARKIN a enlevé les détritrus Chemin Charlemagne, comme il s'y était engagé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h34

Date du prochain conseil à définir.